

Les deux vies du 20 c bleu

Le 20 c de l'Empire porte deux numéros dans les catalogues 14 et 22 mais quoi de plus normal. Le premier est non dentelé tandis que le n° 22 dispose de dents. Le n° 14 est une vedette incontestée de nos Classiques et on peut dire que la plupart des collections dispose de ce timbre, imprimé à plus d'un milliard d'exemplaires. Quant au dentelé, peut-être moins populaire, il est bien intéressant à collectionner, lui qui a parfois la tête à l'envers. Les deux ont tout pour plaire et sont une bonne opportunité pour les collectionneurs désireux d'entrer dans l'âge d'or de la philatélie.



Fiche technique du n° 14

Dénomination

Aucune, les collectionneurs l'appellent par son numéro ou encore le « 20 c » bleu ou encore le « 20 c » de l'Empire.

Date d'émission

1^{er} juillet 1854. Il s'agit du jour d'entrée en vigueur d'un nouveau tarif faisant passer la lettre territoriale de 25 à 20 c à la suite d'une loi adoptée les 20 et 25 mai.

Date de retrait

Il n'y a pas de texte officiel et pas de retrait véritable car notre timbre non dentelé est ensuite pourvu d'une dentelure à partir d'août 1862. Pour les catalogues, il s'agit d'un nouveau timbre – le n° 22 tandis que pour l'administration, il s'agit d'une adaptation technique.

Caractéristiques techniques de l'émission

Comme pour le 10 c bistre, on distingue deux types de 20 c : le type I utilisé de juillet

1854 à 1861 et le type II de septembre 1860 à 1862. Voici comment les reconnaître :

Type I

- une des mèches descendant du haut de la tête (nord-est) est composée de deux traits parallèles jusqu'au dessus de l'oreille ;
- les cheveux situés au dessus de l'oreille sont composés de plusieurs traits fins horizontaux ;
- la mèche qui boucle sur la tempe se compose de cheveux de longueur inégale.

Type II

- le trait supérieur est interrompu lorsque la mèche devient horizontale ;
 - les petits cheveux sont quasiment absents ;
 - la mèche sur la tempe se compose de cheveux coupés à la même hauteur ;
- Il est intéressant de bien faire la différence entre les deux types car la cote n'est pas la même.

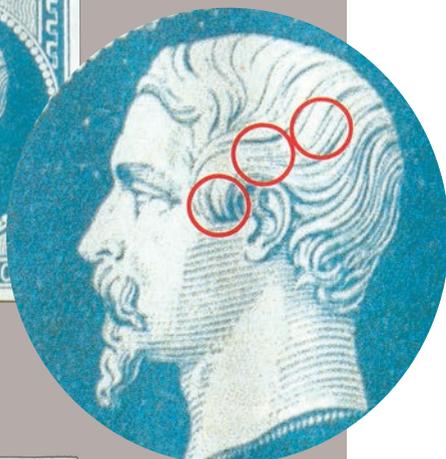
Le chiffre de tirage du premier (958 000 000) est nettement supérieur à celui du second (228 500 000).



type I



type II



C'est avec la proclamation de l'Empire le 2 décembre 1852 que notre histoire commence. Un décret ordonne le changement de libellé mais il faut attendre janvier 1853 pour que l'on se penche sur la question. Le contrôleur de la Fabrication reçoit le 8 janvier la lettre suivante : « Monsieur, je vous invite à remettre au Graveur général le type des timbres-poste afin qu'il substitue à l'inscription « République française », la légende « Empire français »... ». Moins d'un mois plus tard le graveur Jean-Jacques Barre fournit le nouveau poinçon. Du rapide mais rien d'étonnant, Barre effectue à partir du poinçon « Présidence » quelques modifications : le petit

« B » de « Barre » qui se trouve sous le cou du Prince Président a été bouché et les inscriptions du haut modifiées comme demandé. La confection des planches commence et l'impression des nouvelles figurines s'échelonne d'août à septembre. Les premiers timbres sont aux guichets à compter de septembre pour le 1 F, le 3 décembre pour le 25 c et vers la fin du mois pour le 10 et 40 c.

A cette époque, la vente de timbres demeure faible, elle est même inférieure aux prévisions. Petit retour en arrière afin de bien comprendre les enjeux de l'introduction du 20 c bleu. En 1849 lors de l'introduction du timbre, les lettres affranchies représentent seulement de 15 %

et l'utilisation du timbre reste toujours marginale en 1850/51 avec 80 % de lettres non affranchies ! Juste avant l'émission du 20 c bleu, les timbres ne rencontrent pas un grand succès puisque les lettres affranchies représentent 22 %. Comment inciter le public à utiliser les timbres ? Rien de tel qu'une loi et la contrainte financière. La loi adoptée les 20-25 mai 1854 stipule :

« Article 1^{er} : A dater du 1^{er} juillet 1854 la taxe sur les lettres non affranchies circulant de bureau à bureau est réduite à 20 centimes par lettre simple. Les lettres non taxées sont taxées à 30 centimes. Les lettres dont le poids excédera 7 grammes et demi et qui pèseront pas plus de 15 g seront » ● ● ●

Cotes	neuf avec charnière	neuf sans gomme	oblitéré	oblitéré seul sur lettre
Type I				
Maury	240	120	2	4
Yvert	325	150	2	3
Type II				
Maury	450	225	6	9
Yvert	500	200	6	8

° Neuf sans charnière pour Yvert

Impression

Typographie à plat par feuilles de trois cents timbres (deux panneaux de cent cinquante à quinze rangées horizontales de dix).



Un des poinçons conservés à l'Adresse-Musée de La Poste.

Chiffres de tirage et de vente

Le tirage commence en juin 1854 et s'est fait pratiquement en continu jusqu'en juillet

Les nuances et leurs cotes Maury				
Type I				
Bleu clair sur azuré	325	160	6	9
Bleu laiteux sur azuré (1854)	360	180	16	22
Bleu laiteux sur verdâtre (1854)	350	175	75	135
Bleu sur vert (1855)	6 400	3 200	140	235
Bleu foncé (1856)	350	175	2	4
Bleu très foncé (1856)	500	250	10	20
Bleu noir (1856)	1 850	925	100	350
Bleu foncé sur verdâtre clair (1856)	425	210	20	50
Bleu sur azuré	600	300	16	22
Bleu sur lilas (1858)	6 900	3 400	100	135
Bleu terne sur rose (1859)			4 850	
Bleu ciel sur azuré (1860)	300	150	3	5
Bleu foncé sur vert (1861)	8 200	4 100	200	360
Bleu laiteux sur vert (avril 1861)	7 600	4000	150	250
Type II				
Bleu sur vert (1861)	8000	4000	225	330
Bleu sur lilas (1861)	7000	3 500	500	770
Bleu sur lilas pâle (1861)	1 400	700	75	110
Bleu sur azuré (1861)	500	250	7	11
Bleu ciel (1862)	650	325	50	70
Bleu terne (1862)	450	225	6	9

Comme on le voit, les nuances foncées sont rares et même très rares à l'état neuf. Les bleus sur vert sont considérés par les spécialistes comme des erreurs de papier. La nuance verdâtre était réservée au 5 c imprimé à partir de novembre 1854. Cette variété se rencontre à deux périodes : en 1855 et 1861.

1862. C'est à partir d'août 1862 que les 20 c sont dentelés. Le nombre de non dentelés imprimés – tous types de

dentelés confondus est de 1 186 500 exemplaires. La vente s'est effectuée jusqu'à l'épuisement des figurines.

- ● ● taxées à 40 centimes si elles sont affranchies et à 60 centimes si elles ne sont pas affranchies. Toute lettre revêtue d'un timbre insuffisant sera considérée comme non affranchie et taxée comme telle sauf déduction du prix du timbre. Le Ministre des finances est autorisé à émettre les nouveaux timbres-poste nécessaires pour l'affranchissement des correspondances (...).
- Article trois : A l'avenir les lettres chargées et les lettres et les lettres recommandées ne formeront qu'une catégorie de lettres. Sous le titre de lettres chargées sera perçu pour chaque lettre chargée une taxe fixe de 20 centimes en sus du port réglé par les tarifs pour la lettre ordinaire. L'affranchissement sera obligatoire ».

Avec la réduction du tarif de la lettre simple de 5 centimes pour les usagers utilisant le timbre (le tarif était de 25 centimes depuis le 1^{er} juillet 1850) et la taxation des lettres non affranchies, les arguments sont forts ! Cela fonctionnait même très bien puisqu'en 1854 le volume de lettres affranchies atteint 49% pour parvenir à 85% en 1855. La « prime à l'affranchissement » fait ses preuves. La fabrication des planches du 20 c débute en avril 1854 et le 1^{er} juillet les timbres sont en vente. Très rapidement leur consommation augmente – les mesures s'avèrent très efficaces – au point que les presses de l'Atelier tournent jour et nuit. Comme on s'en doute, le maintien de la qualité s'en ressent : nuances de

l'encrage tout comme les papiers qui varient au cours du tirage. Si la nuance officielle du timbre est « bleu sur papier teinté bleu », les couleurs réelles furent souvent autres (se reporter à la fiche). Vers 1860 certaines planches donnent des signes d'usure et il est décidé de les remplacer. Après avoir servi à frapper quelque 4 000 matrices le poinçon initial est également en mauvais état. C'est ainsi qu'un second poinçon probablement dérivé du premier va générer ce que le type II et les premiers timbres de ce type apparaissent vers septembre 1860. On les rencontre conjointement avec des types I durant l'année 1861. Deux raisons à cela : d'une part parce que les derniers exemplaires du type I sont encore disponibles

Principales nuances

La longue durée du tirage, la production sans relâche du 20 c explique des variations sensibles dans la composition de l'encre. Ainsi notre timbre présente de nombreuses tonalités de bleu.

Variétés

Le 20 c présente de fréquents petits défauts d'impression, cassures, déformation des légendes et des grecques, petites taches etc., dont la valeur dépend de l'importance et de l'aspect plus ou moins spectaculaire. Une variété est toutefois plus recherchée que les autres avec la légende « POSTFS » au lieu de « POSTES » qui se rencontre sur les cases 74 à 90 du panneau D2. La cote est conséquente avec respectivement 1 550, 770, 80 et 125 €.

Particularités

Comme pour les timbres de l'émission « Présidence », le 20 c a été imprimé sur des feuilles comportant un filet d'encadrement (à 7,5 mm du bord des timbres des rangées extérieures). On rencontre ce filet jusqu'en 1861 (uniquement sur les timbres au

mais aussi en raison de la mise en service de nouvelles planches mixtes constituées de demi-planches du nouveau type II.

En interrogeant récemment des marchands de timbres, la cote d'amour chez les philatélistes pour le n° 14 est toujours aussi forte et la demande soutenue, notamment à cause des collectionneurs se passionnant pour le planchage. Mais qu'en est-il du n° 22 ? C'est une autre histoire pour ce n° 14 qui a changé de numéro avec l'apparition de la dentelure en 1862. Mal aimé des philatélistes ? C'est en partie vrai et pourtant ce timbre a tout pour plaire comme nous le verrons. ■

A suivre

Nicolas de Pellinec



Une vaste palette de couleur. D'un catalogue à l'autre, elles ne portent pas les mêmes désignations. L'avis d'un expert est souhaitable pour les nuances à cotes élevées.

type I) : 350, 600, 425, 1000 €. Egalement sur les bords de feuilles, les carrés ou cercles de repère sont recherchés.

Usages prévus

Lettre de 7,5 grammes de bureau à bureau, lettre jusqu'à 30 grammes de Paris pour Paris.

Utilisations particulières

Coupé en deux pour servir de timbre à 10 c. Non autorisée, cette pratique semble avoir été tolérée dans certains cas extrêmement rares. La cote Yvert est de 25 000 €, quant Maury il mentionne les timbres coupés sur lettre suivants : 20 c sur lettre de Bordeaux (février 1856) 25 000 €, de Marines (septembre 1856) 30 000 €, de Méru (septembre 1856) 32 500 €, Sainte-Sigoulène (septembre 1856) 34 000 €, de Vebron (juin 1861 à janvier 1862) 34 000 € et Villars-de-Lans (janvier 1858). La plupart du temps, il s'agit de lettres locales (tarif à 10 c). Certains experts n'excluent pas qu'il s'agisse ni plus ni moins de fraudes de postiers,

ces derniers ayant utilisé les moitiés des timbres non utilisés.



1853-60, 20 c bleu coupé verticalement, oblitéré petits chiffres 1968, C MERU. Cachet de facteur R sur lettre de ville à ville non taxée. 16 septembre 1856 (vente Boule).

Tirage dit des Arts et Métiers

: il s'agit des timbres prélevés sur les stocks pour être présentés lors d'une exposition à Paris en 1855. Une feuille de 300 du 20 c a fait partie de cette exposition. Le timbre est sans gomme et son aspect est devenu gris jaunâtre. Il cote 475 € chez Maury et 900 € chez Yvert.

Oblitérations

Le 20 c a connu la quasi-totalité des oblitérations durant sa période de vente, compte tenu de sa longévité. On trouve avec



1853-60, 20 c bleu en paire oblitérée petite grille de Naples en noir avec C. NAPOLI au verso sur lettre de Marseille pour Naples, 29 mars 1862. L'oblitération à l'arrivée est très rare (Vente Boule).



1853-60, 10 c bistre, 20 c bleu, 40 c orange et 80 c carmin oblitérés PC 3706, C. BEYROUTH sur lettre pour Lyon avec C. MARSEILLE au verso et PC 1896 (Marseille). Un superbe affranchissement quadricolore (vente Boule).



N° 14 B oblitéré étoile rouge (vente Boule).

notre timbre des oblitérations courantes comme les losanges petits chiffres des grandes villes comme Lyon ou les étoiles de Paris mais aussi des rares avec les bureaux spéciaux (résidences impériales, oblitérations militaires de campagne etc.). Pour se lancer dans la collection des oblitérations, ne cherchez pas des timbres parfaits et attachez-vous surtout à la qualité de l'oblitération. Il faut qu'elle soit complète et si possible légèrement frappée (pas trop lourde). Parmi les collections les plus pratiquées, on peut citer :

- ▶ les losanges « petits chiffres » sur détachés ce qui fait environ 4500 timbres à rechercher avec leurs variantes de couleur (certaines oblitérations existent en bleu ou en rouge). Cette collection plaît énormément car non seulement elle constitue un vaste terrain de chasse mais aussi parce que son coût est limité.

- ▶ Les losanges des ambulants avec les lettres bâtons. En détaché, il est assez facile d'en réunir mais sur lettres, c'est autre chose !

Les oblitérations militaires sur plis entiers. Elles intéressent bien entendu en priorité les amateurs des campagnes militaires du Second Empire. Superbe collection qui vous amènera à vous passionner pour la guerre d'Orient, aux expéditions de Chine, de Syrie, du Mexique, à la campagne d'Italie.



Un affranchissement mixte rare. 1853-60, 20 c bleu en bande de 3, oblitérés petits chiffres 3707 et Grande-Bretagne, 1 p rouge, C. CONSTANTINOPLE/TURQUIE sur enveloppe pour Londres avec C. PARIS au verso (vente Boule).



Oblitération grand CAD de ST DENIS DE LA REUNION du 31 mai 1858 à destination de l'île Maurice, CAD orné d'arrivée au recto, unique (vente Behr).

- ▶ Les bureaux spéciaux avec les oblitérations des différentes résidences de famille impériale. Elles sont rares sur lettre. Les oblitérés détachés ont des cotes variables comme le montre le catalogue *Yvert* : 2€ pour les losanges petits chiffres, 10€ pour les grands chiffres mais 180€ pour les losanges petits chiffres rouges. De grands écarts aussi pour les oblitérés sur lettres : 3 € pour les petits chiffres mais

1 100 € avec « OR » signifiant origine rurale dans un cercle.

Piquages privés

Comme nous l'indiquions dans le *Timbres magazine* n° 109, le 20 c a fait l'objet de perforations privées. Le piquage « Susse » est le plus connu coté par *Yvert* 30 € sur fragment et 180 € sur lettre mais il en existe bien d'autres (Clamecy, Cosne, Chéroy, Sancerre).

Pour en savoir plus

– Les constances du 20 c Napoléon non Lauré non dentelé type I du docteur Jacques Fromaigeat édité par le *Monde des Philatélistes* N° 48 et 59. Nous pouvons vous adresser des photocopies de ces bulletins au prix unitaire de 6 €. – *Yvert spécialisé des timbres de France* vol. 1. 2000.